

Procédure d'évaluation des artistes et sportifs d'élite Année scolaire 2022-2023

Critères et procédure pour les candidat-e-s qui pratiquent la danse

Les classes spéciales pour artistes et sportifs d'élite du Gymnase Auguste Piccard sont en principe destinées aux danseuses et danseurs inscrit-e-s à des cours de danse de manière régulière et intensive.

Un jury de danse réunissant des spécialistes de cet art est mandaté pour octroyer un préavis technique traduisant le niveau de la prestation de chaque candidate et candidat au cours d'une audition de danse.

Pour faciliter l'identification des candidat-e-s, une photographie passeport récente est souhaitée et sera jointe au dossier de candidature (indiquer, au dos, le nom et prénom).

L'audition aura lieu le

**samedi 15 janvier 2022 de 9h00 à 15h00,
à La Manufacture - Haute école des arts de la scène,
Rue du Grand Pré 3 (Entrée C), 1000 Lausanne-Malley 16.**

Cette audition revêtira la forme générale suivante :

- Un cours de danse classique (1h environ) et un cours de danse contemporaine (1h environ).
- Un solo pour chaque candidat-e d'une durée d'une minute trente environ, dans le style choisi par chacun-e (classique, moderne, contemporain ou danses urbaines).
 - Les candidat-e-s voudront bien se munir de la musique de leur choix sur une clé USB ou un smartphone.
 - L'espace à disposition est de 12 m x 11 m.
- Entretien individuel avec chaque candidat-e (5 minutes environ)

Cette convocation revêt un caractère obligatoire. Tout-e élève convoqué-e qui ne se présente pas sera retiré-e de la liste des candidatures à une entrée en classes spéciales.

./.

Les principaux critères sur lesquels le jury de danse se fonde sont résumés ci-après (cette liste n'est pas exhaustive).

Critères d'évaluation généraux :

- maîtrise des directions et orientation dans l'espace
- musicalité
- mémorisation d'un enchaînement de mouvement
- intégration et interprétation d'une correction donnée
- endurance et résistance physique et mentale
- interprétation-présence
- qualité et intensité du mouvement
- dosage de l'énergie
- ponctuation et phrasé

Critères d'évaluation spécifiques par discipline :

Ballet Classique et Danse Moderne

- en dehors / dedans
- conscience de l'axe et de la verticale
- enroulé, déroulé du dos, courbe...
- principe de l'équilibre (relevé...)
- pliés et demi-pliés (première, deuxième, ...)
- travail des jambes et des pieds (dégagés, développé, attitudes, ...)
- maîtrise des sauts
- maîtrise du sol

Danse Contemporaine

- utilisation des différentes qualités de mouvement
- connaissances du travail au sol
- gestion et utilisation de l'espace
- ouverture à différentes propositions
- curiosité et expérimentation
- capacités d'improvisation

Danses Urbaines

- savoir danser à différentes vitesses
- recherche des contrastes
- diversité de gestuelles
- curiosité et expérimentation
- capacités d'improvisation

Pierre Faoro

Chef d'office
Office de l'enseignement gymnasial

Lausanne, le 27 août 2021 /PFO/sbn